

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 40116

Numéro SIREN : 433 926 003

Nom ou dénomination : A.G.P.

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2019 sous le numéro de dépôt 12596

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/12596

Déposant :

Nom/dénomination : A.G.P.

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 433 926 003

N° gestion : 2000 B 40116

Désignation de l'entreprise		S.A. AGP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2			
Adresse de l'entreprise		1 Montée ST MARTIN		01680 LHUIS		Durée de l'exercice précédent*		1 2	
Numéro SIRET*		4 3 3 9 2 6 0 0 3 0 0 0 1 6						Néant ☐ *	
				Exercice N clos le		13 10 3 20 19		N-1	
				Brut		Amortissements, provisions		Net	
				1		2		3	
								N-1	
								13 10 3 20 18	
								Net	
								4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
Frais d'établissement *		AB		AC					
Frais de développement *		CX		CQ					
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		201 490		231 181	
Fonds commercial (1)		AH		AI				289 486	
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM					
Terrains		AN		AO		39 000		39 000	
Constructions		AP		AQ		53 771		297 229	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		602 410		68 829	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		554 303		131 581	
Immobilisations en cours		AV		AW				169 396	
Avances et acomptes		AX		AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT					
Autres participations		CU		CV				200	
Créances rattachées à des participations		BB		BC					
Autres titres immobilisés		BD		BE					
Prêts		BF		BG		187 575		220 996	
Autres immobilisations financières*		BH		BI		32 755		31 555	
TOTAL (II)		BJ		BK		1 411 975		988 149	
								1 155 088	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM		3 029 451		3 059 333	
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		450 310		480 866	
Marchandises		BT		BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		31 698		833 914	
Autres créances (3)		BZ		CA		232 416		502 498	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				238 231	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD		CE					
Disponibilités		CF		CG		43 755		8 959	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		175 432		196 070	
TOTAL (III)		CJ		CK		31 698		4 765 278	
								4 485 957	
Frais d'émission d'emprunt à étales (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		1 443 672		5 753 427	
								5 641 045	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		220 330	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks		(3) Part à plus d'un an		CR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagat Group

Dossier N° 030009 en Euros

Mission de Présentation / Voir attestation expert comptable

SAS FIDELTA BELLEY



Désignation de l'entreprise		S. A. AGP		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 51 003)	DA	51 003	51 003	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 100	5 100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	716 337	731 498	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	610 418	(15 161)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 382 859	772 440
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 164 837	1 015 263	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	484 715	696 472	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 038 652	2 463 835	
	Dettes fiscales et sociales	DY	672 510	677 527	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	8 813	4 641	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 042	10 866	
TOTAL (IV)		EC	4 370 568	4 868 605	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 753 427	5 641 045	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 912 824	4 347 208	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	169 293	94 906		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise S.A. AGP Exercice N Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services*	FD	11 033 321	FE		FF	11 033 321	
		FG	44 201	FH		FI	44 201	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 077 523	FK		FL	11 077 523	
	Production stockée*					FM	(30 555)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	247 757	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 294 724	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 747 194	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	29 881	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 215 647	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	184 732	
	Salaires et traitements*					FY	1 660 755	
	Charges sociales (10)					FZ	534 149	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	171 543
							GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 543 902
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	750 823	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 616	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4 616	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	98 166	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	98 166	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(93 549)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	657 273	

Dossier N° 030009 en Euros

Mission de Présentation / Voir attestation expert comptable

SAS FIDELTÀ BÉLLEY



Signature

Désignation de l'entreprise S.A. AGPNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	200	1 115
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	200	1 115
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 597	1 577
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	33 530	176 867
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	48 127	178 444
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(47 927)	(177 329)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 072)	(2 400)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 299 541	10 638 079
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 689 122	10 653 240
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	610 418	(15 161)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		16 087
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		196 142
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	247 757	210 558
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6			
	obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
		48 127		200
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 753 427.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 077 522.60 Euros et dégageant un bénéfice de 610 418.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il est à noter les créances et les dettes suivantes :

- Dettes GP.COM : 481 493 €
- Fournisseurs : 41 874 € encours COMEL.
- Créances Clients : 170 281 € encours COMEL
- Le chiffre d'affaires réalisé avec la société COMEL est de 98 077 € et à contrario les achats s'élèvent à 28 270 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 62 063 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 62 063 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	37 024
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	25 039
Total	62 063

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	4 22 106		10 565
Terrains	39 000		
Constructions sur sol propre	351 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	658 610		13 169
Installations générales agencements aménagements divers	439 784		12 181
Matériel de transport	33 230		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	199 579		1 110
TOTAL	1 721 204		26 460
Autres participations	200		231
Prêts, autres immobilisations financières	252 550		1 200
TOTAL	252 750		1 431
TOTAL GENERAL	2 396 061		38 456

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			432 671	432 671
TOTAL				
Terrains			39 000	39 000
Constructions sur sol propre			351 000	351 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		541	671 238	671 238
Installations générales agencements aménagements divers			451 965	451 965
Matériel de transport			33 230	33 230
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			200 689	200 689
TOTAL		541	1 747 122	1 747 122
Autres participations		431		
Prêts, autres immobilisations financières		33 420	220 330	220 330
TOTAL		33 851	220 330	220 330
TOTAL GENERAL		34 392	2 400 124	2 400 124

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	132 621	68 870		201 490
Constructions sur sol propre	36 221	17 550		53 771
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	568 933	34 018	541	602 410
Installations générales agencements aménagements divers	301 217	33 778		334 995
Matériel de transport	31 405	664		32 069
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	170 576	16 664		187 240
TOTAL	1 108 352	102 673	541	1 210 484
TOTAL GENERAL	1 240 972	171 543	541	1 411 975

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	68 870				
Constructions sur sol propre	17 550				
Instal.techniques matériel outillage indus.	34 018				
Instal.générales agenc.aménag.divers	33 778				
Matériel de transport	664				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 664				
TOTAL	102 673				
TOTAL GENERAL	171 543				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	31 698				31 698
TOTAL	31 698				31 698
TOTAL GENERAL	31 698				31 698

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts		187 575	187 575	
Autres immobilisations financières		32 755	32 755	
Clients douteux ou litigieux		37 910	37 910	
Autres créances clients		827 701	827 701	
Personnel et comptes rattachés		22 000	22 000	
Impôts sur les bénéfices		9 494	9 494	
Taxe sur la valeur ajoutée		52 903	52 903	
Débiteurs divers		148 019	148 019	
Charges constatées d'avance		175 432	175 432	
TOTAL		1 493 789	1 493 789	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine		169 293	169 293		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine		995 544	537 799	309 250	148 495
Fournisseurs et comptes rattachés		2 038 652	2 038 652		
Personnel et comptes rattachés		267 841	267 841		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		165 749	165 749		
Taxe sur la valeur ajoutée		148 613	148 613		
Autres impôts taxes et assimilés		90 307	90 307		
Groupe et associés		484 715	484 715		
Autres dettes		8 813	8 813		
Produits constatés d'avance		1 042	1 042		
TOTAL		4 370 569	3 912 824	309 250	148 495
Emprunts souscrits en cours d'exercice		300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		224 201			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.		3 222			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1. 0000	51 000			51 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Les produits finis sont évalués au prix de vente.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 010 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes .

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

		Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :		
- Prêt BP	9 52 148	994 648
- Oséo	42 500	
Total		994 648

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière à verser est estimé au 31/03/2019 à 37 520 €.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Le 08/07/2019
Président



A.G.P.

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2019

Ce rapport contient 10 pages

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris
Le Saint Cloud – Entrée 1 - 1, Rue de la Grange aux Grains - 03700 BEILLERIVE SUR ALLIER – FRANCE
Tél : 04 43 50 01 01 - Email : ojoannet@accore-grp.com
SARL au capital de 7 622,-€ - Siret : 349 075 143 00033 – APE : 6920Z

A.G.P.

Société Anonyme au capital de 51 000 Euros
Siège social : La Bidalière

01680 - LHUIS

433 926 003 R.C.S. BOURG EN BRESSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

Aux associés,

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée aux termes de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.G.P., relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2°) FONDEMENT DE L'OPINION :

REFERENTIEL D'AUDIT :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Page 2

3°) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4°) VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5°) RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE :

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

6°) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

7°) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS:

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bellerive sur Allier, le 13 septembre 2019

Pour la société ACCORE

Le Commissaire

Olivier JOANNET - Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2019 12		Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Net	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	432 671	201 490	231 181	289 486	58 305	20.14
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	39 000		39 000	39 000		
Constructions	351 000	53 771	297 229	314 779	17 550	5.58
Installations techniques, matériel et outillage	671 238	602 410	68 829	89 678	20 849	23.25
Autres immobilisations corporelles	685 884	554 303	131 581	169 396	37 815	22.32
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	187 575	187 575	220 996	220 996	33 420	15.12
Autres immobilisations financières	32 755	32 755	31 555	31 555	1 200	3.80
Total II	2 400 124	1 411 975	988 149	1 155 088	166 939	14.45
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	3 029 451		3 029 451	3 059 333	29 881	0.98
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	450 310		450 310	480 866	30 555	6.35
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	865 611	31 698	833 914	502 498	331 416	65.95
Autres créances	232 416		232 416	238 231	5 815	2.44
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	43 755		43 755	8 959	34 796	388.38
Charges constatées d'avance (3)	175 432		175 432	196 070	20 638	10.53
Total III	4 796 976	31 698	4 785 278	4 485 957	279 321	6.23
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 197 099	1 443 672	5 753 427	5 641 045	112 382	1.99

(1) Doit être au bal
(2) Doit être à moins d'un an
(3) Doit être à plus d'un an

Dossier N° 03009 en Euros

Mission de Présentation Voir attestation expert comptable

SAS FIDELTA BELLEY

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/03/2019 12		Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
Capital (dont versé : 51 003)						
Primes d'émission, de fusion, d'apport						
Ecart de réévaluation						
Réserves						
Réserve légale						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées	5 100		5 100	5 100		
Autres réserves						
Report à nouveau	716 337		731 498	731 498	15 161	2.07
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)						
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées	610 418		15 161	15 161	625 580	NS
Total I	1 382 859		772 440	772 440	610 418	79.02
Autres FOND PROPR						
Produit des émissions de titres participatifs						
Avances conditionnées						
Total II						
Provisions pour risques						
Provisions pour charges						
Total III						
Dettes financières						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédit	995 544		920 357	920 357	75 187	8.17
Concours bancaires courants	169 293		94 906	94 906	74 386	78.38
Emprunts et dettes financières diverses	484 715		696 472	696 472	211 756	30.40
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 038 652		2 463 835	2 463 835	425 184	17.26
Dettes fiscales et sociales	672 510		677 527	677 527	5 017	0.74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	8 813		4 641	4 641	4 172	89.90
Produits constatés d'avance (1)						
Total IV	1 042		10 866	10 866	9 824	90.41
Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 753 427		5 641 045	5 641 045	112 382	1.99

(1) Doit être constaté d'avance à moins d'un an

Dossier N° 03009 en Euros

Mission de Présentation Voir attestation expert comptable

SAS FIDELTA BELLEY



Signature

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12		Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation		Euros	%
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises	11 033 321		10 254 140	779 182	7.60
Production vendue de biens	44 201		105 007	60 806	57.94
Production vendue de services					
Chiffre d'affaires NET	11 077 523		10 359 147	718 376	6.93
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation		30 555	61 946	92 501	149.39
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		247 757	210 558	37 199	17.63
Autres produits					
Total des Produits d'exploitation (I)	11 294 724		10 631 651	663 073	6.24
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 747 194		5 779 851	32 657	0.57
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	29 881		480 354	510 236	106.22
Autres achats et charges externes *	2 215 647		2 179 086	36 560	1.68
Impôts, taxes et versements assimilés	184 732		159 553	25 179	15.78
Salaires et traitements	1 660 755		1 970 557	309 802	18.72
Charges sociales	534 149		630 880	96 731	18.33
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations, dotations aux amortissements	171 543		161 495	10 048	6.22
Sur immobilisations, dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des Charges d'exploitation (II)	10 543 902		10 401 068	142 834	1.37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	750 823		230 583	520 239	225.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produit affranchi à l'exercice précédent
(2) Dont charges affranchies à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12		Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilés (4)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI					
2. Résultat financier (V-VI)					
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)					
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII					
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII					
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des produits (I+III+V+VII)					
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)					
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)					

* 1. Corps : Indemnité de crédit bar mobilier
Référence de crédit bar mobilier
2. Dont produits concernant les entreprises liées
3. Dont intérêts concernant les entreprises liées
4. Dont intérêts concernant les entreprises liées
Régime de présentation : Voir attestation expert comptable



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 753 427,17 Euros et au compte de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 077 522,60 Euros et dégageant un bénéfice de 610 418,26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il est à noter les créances et les dettes suivantes :

- Dettes GP.COM : 481 493 €
- Fournisseurs : 41 874 € encours COMEL.
- Créances Clients : 170 281 € encours COMEL
- Le chiffre d'affaires réalisé avec la société COMEL est de 98 077 € et à contrario les achats s'élèvent à 28 270 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 833-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 62 063 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 62 063 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	25 039
	62 063

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Terrains	422 106		10 565
Constructions sur sol propre	39 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	351 000		13 169
Installations générales agencements aménagements divers	658 610		12 181
Matériel de transport	439 784		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 230		
	199 579		1 110
TOTAL	1 721 204	26 460	26 460
Autres participations	200	231	231
Prêts, autres immobilisations financières	252 550	1 200	1 200
	252 750	1 431	1 431
TOTAL	2 396 061	38 456	38 456
TOTAL GENERAL	2 396 061	38 456	38 456

	Diminutions		Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			432 671
Constructions sur sol propre			39 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			351 000
Installations générales agencements aménagements divers		541	671 238
Matériel de transport			451 965
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 230
			200 689
TOTAL		541	1 747 122
Autres participations		431	431
Prêts, autres immobilisations financières		33 420	220 330
		33 851	220 330
TOTAL		34 392	2 400 124
TOTAL GENERAL		34 392	2 400 124

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
Constructions sur sol propre	132 621	68 870		201 490
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 221	17 550		53 771
Installations générales agencements aménagements divers	568 933	34 018	541	602 410
Matériel de transport	301 217	33 778		334 995
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 405	664		32 069
	170 576	16 664		187 240
TOTAL	1 108 352	102 673	541	1 210 484
TOTAL GENERAL	1 240 972	171 543	541	1 411 975

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Reprises
Autres immo incorporelles	68 870			
Constructions sur sol propre	17 550			
Instal.techniques matériel outillage indus.	34 018			
Instal.général. agenc.aménag.divers	33 778			
Matériel de transport	664			
Matériel de bureau informatique mobilier	16 664			
TOTAL	102 673			
TOTAL GENERAL	171 543			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Montant fin d'exercice
Sur participations	31 698			31 698
TOTAL	31 698			31 698
TOTAL GENERAL	31 698			31 698

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	187 575	187 575	
Autres immobilisations financières	32 755	32 755	
Clients douteux ou litigieux	37 910	37 910	
Autres créances clients	827 701	827 701	
Personnel et comptes rattachés	22 000	22 000	
Impôts sur les bénéfices	9 494	9 494	
Taxe sur la valeur ajoutée	52 903	52 903	
Débiteurs divers	148 019	148 019	
Charges constatées d'avance	175 432	175 432	
TOTAL	1 493 789	1 493 789	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes es. crédit à 1 an maximum à l'origine	169 293	169 293		
Emprunts et dettes es. crédit à plus de 1 an à l'origine	995 544	537 799		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 038 652	2 038 652		
Personnel et comptes rattachés	267 841	267 841		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	165 749	165 749		
Taxe sur la valeur ajoutée	148 613	148 613		
Autres impôts taxes et assimilés	90 307	90 307		
Groupe et associés	484 715	484 715		
Autres dettes	8 813	8 813		
Produits constatés d'avance	1 042	1 042		
TOTAL	4 370 569	3 912 824	309 250	148 495
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	224 201			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 222			



[Signature]



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			En fin
		Au début	Créés	Remboursés	
Parts sociales	1.0000	51.000			51.000

Autres immobilisations incorporelles

(Code de Commerce Art. R. 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Les produits finis sont évalués au prix de vente.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 010 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes .

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Emprunts et dettes financières divers :	Montant garanti
- Prêt BP	9 94 648
- Oséo	42 500
Total	9 94 648

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière à verser est estimé au 31/03/2019 à 37 520 €.

ACCORE
Société de Commissariat aux Comptes

Le Saint-Cloud - Entité 1

01, Rue de la Grange aux Grains - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER

Tél. : 01 43 50 01 01 - E-mail : dp@accore-gip.com

N° Siret : 349 065 143 00033 - APL : 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Le 08/07/2019
Président

ACCORE

Secrétariat de Commissariat aux Comptes

Le Saint-Cloud - Entrée 1

01, Rue de la Grange aux Grains 03700 BELLE-RIVE SUR ALLIER

Tél. : 04 43 50 01 01 - E-mail : ojouanet@accore-grp.com

Siret : 349 075 043 00033 - APE : 6920Z



A.G.P.
Société Anonyme
au capital de 51 000 euros
Siège social : 1, Montée de Saint Martin
01680 LHUIS
433926003 RCS BOURG-EN-BRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 610 418,26 euros de la manière suivante :

AUTRES RESERVES 610 418,26 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration

